

RENFORCER LE SOUTIEN

en faveur des femmes entrepreneurs dans
le cadre de l'action face à la
COVID-19 et du relèvement

OUTIL DE SENSIBILISATION



REMERCIEMENTS

La présente note d'orientation a été établie par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) dans le cadre du programme WE EMPOWER-G7 financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement avec l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le dossier a été dirigé par Stephanie Dei et Nancy Mitchell, et d'importantes contributions ont été apportées par Madison Bailey, Anna Fälth, Stephenie Foster, Meral Guzel et Diana Rusu de l'équipe ONU Femmes de WE EMPOWER; Jade Cochran et Anna Gollub de la section d'émancipation économique d'ONU Femmes; Laura Addati de l'équipe de l'OIT de WE EMPOWER; Aida Lindmeier du département des partenariats de l'OIT; Charleine Mbuyi-Lusamba du

programme de développement de l'entrepreneuriat féminin de l'OIT; Marina Santalices Amigo de Google; Claudia Baron, Alison Giordano et Daniela Rey de Mastercard; Stephanie Birkner de l'Université d'Oldenburg; Gabriela Kostovska Bogoeska de WEgate; Zoe Dean-Smith de Vital Voices; Cheryl Miller van Dÿck du Digital Leadership Institute; Jill Earthy du Women's Enterprise Centre; Patricia Greene du Babson College; Anne Laure Humbert de l'Université d'Oxford Brookes; Jennifer Jennings de l'Université d'Alberta; Amparo De San José du réseau IESE Business Angels; Leora Klapper de la Better Than Cash Alliance; Kellie Kreiser de l'Université d'État de l'Arizona; Beata Gutman Krivoshey de Grasshopper; Charlene Lambert de la Women Entrepreneurship

Platform; Sophie Lambin du Forum des femmes pour l'économie et la société; Virginia Littlejohn de Quantum Leaps Inc.; Rebeca De Sancho Mayoral du réseau Enterprise Europe Network; Virginie Nageon-Malek et Julia Simon de Mary Kay; Blandine Mollard de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes; Barbara Orser de l'Université d'Ottawa; Sanja Popović Pantić du groupe sectoriel de l'entrepreneuriat féminin de l'EEN; Tania Saba de l'Université de Montréal et du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat; Vicky Saunders du SheEO; Nora Spinks de l'Institut Vanier de la Famille; Elizabeth Vazquez de WEConnect International; Deloris Wilson d'Axl Impact Studio; et Nancy Wilson de la Chambre de commerce des femmes du Canada.

Nous remercions également ceux qui ont participé à la rencontre virtuelle et à la discussion en ligne du programme WE EMPOWER - G7 en juillet 2020 pour leur contribution à cet outil, ainsi qu'Oliver Gantner pour la conception et ProseWorks pour l'édition.

ONU Femmes souhaite exprimer sa reconnaissance à l'égard du Service européen pour l'action extérieure pour son partenariat et sa contribution au programme WE EMPOWER - G7.

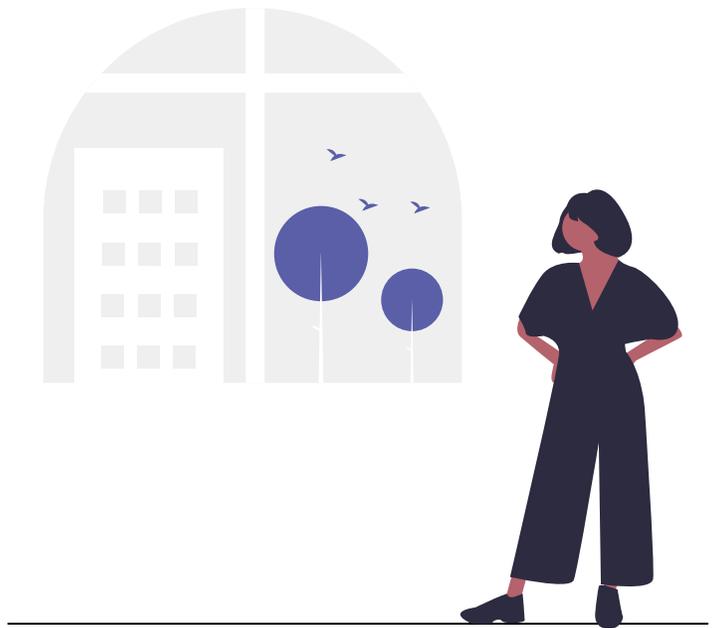
INTRODUCTION

La COVID-19 a exacerbé les inégalités et constitue une grave menace pour les progrès réalisés en faveur de l'émancipation économique des femmes. Les conséquences économiques négatives de la pandémie sont surtout ressenties par les femmes qui gagnent généralement moins, épargnent moins et occupent des emplois précaires ou vivent à un niveau proche de la pauvreté.

La pandémie a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, touchant ainsi le travail des femmes à tous les niveaux des chaînes de valeur¹. À l'échelle mondiale, les femmes représentent 55,8 % des employés des industries de services et, au sein du G7, elles constituent environ 88 % de la main-d'œuvre de ces industries². Pendant la pandémie, beaucoup de ces femmes ne pouvant pas travailler à distance, les familles ont eu besoin d'un soutien supplémentaire en matière de garde d'enfants en raison de la fermeture des écoles et des garderies³.

Avant la crise, la communauté mondiale faisait le point sur les 25 années qui se sont écoulées depuis l'adoption, en 1995, de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et les communautés du monde entier s'unissaient pour appeler à une action radicale dans le cadre de la campagne pour l'égalité des générations.

Aujourd'hui, nous constatons que la COVID-19 a révélé des failles importantes dans nos systèmes sociaux, politiques et économiques. Nous avons maintenant l'opportunité - et l'obligation - de construire un écosystème pour l'émancipation économique des femmes qui favorise la croissance, la stabilité et la résilience des femmes entrepreneurs.

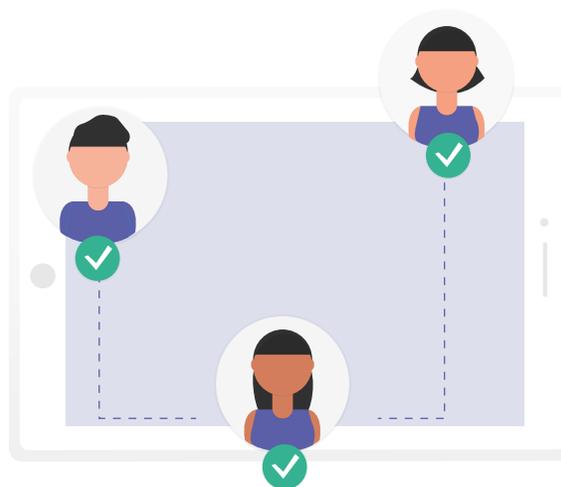


ÉCOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

L'égalité des genres est la responsabilité de chacun. Que ce soit à titre individuel ou collectif, dans le cadre d'organisations et d'entreprises, nous jouons tous un rôle important dans le soutien en faveur de l'entrepreneuriat féminin et dans la recherche de l'égalité économique pour tous. Nous pouvons remettre en question les stéréotypes liés au genre, chercher à élaborer des initiatives de sensibilisation visant à soutenir les femmes entrepreneurs, développer de nouvelles initiatives de promotion pour combler les lacunes existantes, et nous efforcer volontairement de consommer au niveau local et international auprès de femmes entrepreneurs, d'entreprises dirigées par des femmes et de sociétés qui pratiquent des politiques de promotion de l'égalité des genres.

L'écosystème de l'entrepreneuriat féminin collabore à différents niveaux pour renforcer l'émancipation économique des femmes. Les trois principaux groupes de parties prenantes qui figurent aux côtés des femmes

entrepreneurs au sein de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin sont le secteur public, le secteur privé et la société civile. Ensemble, ces trois groupes sont essentiels pour favoriser un écosystème qui permet aux femmes entrepreneurs de survivre et de s'épanouir.



Les femmes entrepreneurs sont des femmes qui animent et gèrent une entreprise, y compris les travailleuses indépendantes et les entreprises individuelles qui exercent dans tous les secteurs. Toutes les femmes entrepreneurs, mais particulièrement celles qui vivent de l'économie parallèle, peuvent tirer parti d'une législation, d'une politique et d'une démarche de sensibilisation renforcées. Les relations et les partenariats commerciaux peuvent les aider à progresser, notamment en rejoignant des associations de chefs d'entreprises pour accéder à des réseaux et à des connaissances spécifiques à leur secteur. Si on leur donne les moyens de s'émanciper, elles peuvent contribuer à la croissance de l'économie et employer des citoyens, jeunes et âgés.

PRINCIPAUX GROUPES DE PARTIES PRENANTES



Le secteur public comprend tous les niveaux de gouvernement. L'État joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement favorable grâce à des politiques visant à déployer des financements, des programmes, des formations et des initiatives de perfectionnement pour soutenir les femmes entrepreneurs. Les dirigeants du secteur public peuvent favoriser l'émancipation économique des femmes en encourageant également le leadership et la capacité des femmes en tant qu'employeurs. Les gouvernements et les dirigeants politiques à tous les niveaux sont invités à consulter les femmes entrepreneurs et à travailler avec celles-ci pour établir et mettre en œuvre des cadres politiques et réglementaires favorables.



Le secteur privé inclut des entreprises de toutes tailles ainsi que des organisations telles que des associations professionnelles et commerciales. ONUFemmes et le Pacte mondial des Nations Unies ont élaboré les Principes d'autonomisation des femmes afin d'aider le secteur privé à faire progresser l'égalité des genres au sein de leurs organisations, tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement et au sein des communautés locales. En tant qu'employeur important, le secteur privé joue un rôle majeur de leadership et de défense qui se répercute sur le lieu de travail, sur l'ensemble du marché et au sein de la communauté. Certaines entreprises peuvent utiliser leur expertise technique et leur leadership pour proposer des formations professionnelles et des tutorats, tandis que d'autres peuvent se servir de leur pouvoir d'achat pour créer de nouvelles possibilités économiques pour les femmes entrepreneurs. La formation au développement des fournisseurs d'entreprise peut être particulièrement précieuse pour les femmes fournisseurs.



Les organisations de la société civile comprennent des universitaires, des organisations à but non lucratif, des organisations non gouvernementales et des particuliers. Qu'il s'agisse d'organisations de défense ou d'entités citoyennes, elles jouent un rôle essentiel dans le soutien en faveur des femmes entrepreneurs, ainsi que dans la communication de leurs besoins spécifiques, la mobilisation de la communauté et l'établissement d'une solidarité en s'exprimant d'une seule voix.

LES DÉFINITIONS DÉTERMINENT LE RYTHME DE LA CROISSANCE

L'Union européenne (UE) définit les entrepreneurs comme des personnes âgées de 15 ans et plus qui travaillent dans leur propre entreprise, exploitation agricole ou cabinet professionnel pour réaliser un bénéfice, et qui consacrent du temps à l'exploitation d'une entreprise, ou qui sont en train de créer une entreprise⁴. Ces entrepreneurs considèrent la gestion de leur entreprise comme constituant leur activité principale⁵.

Selon la **définition de l'Union européenne**, les femmes entrepreneurs sont des femmes de 15 ans et plus qui dirigent des entreprises à titre d'activité principale.

Toutefois, compte tenu du fait que les gouvernements et les grandes entreprises - qui sont les plus gros acheteurs de biens et de services - sont de plus en plus déterminés à attribuer des contrats de valeur aux entreprises dirigées par des femmes, il est devenu essentiel de fournir une définition claire de l'expression « entreprise dirigée par des femmes ». Il en va de même pour les investisseurs qui ont également un intérêt croissant à investir dans des entreprises dirigées par des femmes.

AUTRES DÉFINITIONS COURAMMENT UTILISÉES

- Selon la définition du Global Entrepreneurship Monitor (GEM), l'entrepreneuriat consiste en une tentative, de la part d'un individu, d'une équipe d'individus ou d'une entreprise établie, de créer une nouvelle entreprise ou un nouveau projet, comme par exemple un travail indépendant, une nouvelle gestion commerciale ou l'expansion d'une entreprise existante⁶.
- L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit les entrepreneurs comme les personnes (propriétaires d'entreprises) qui cherchent à générer de la valeur, par la création ou l'expansion d'une activité économique, en recensant et en exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés⁷.

La définition la plus courante et la plus largement utilisée d'une entreprise dirigée par des femmes est qu'elle doit être détenue, gérée et contrôlée à 51 % au moins par une ou plusieurs femmes⁸.

Toutefois, il existe des divergences sur la manière dont la définition est mise en pratique, ce qui a de graves répercussions sur la création et la mise en œuvre des politiques ainsi que sur l'incidence globale sur l'entrepreneuriat féminin et l'émancipation économique des femmes. Par exemple, lorsque les époux sont propriétaires à parts égales d'une entreprise familiale, une femme peut être limitée dans sa demande de financement en raison de l'exigence d'être propriétaire à 51 %.

Ou encore, lorsque des femmes qui possèdent 51 % de leur entreprise veulent faire croître celle-ci et cherchent à attirer des investissements en capitaux, elles sont confrontées à un compromis consistant à perdre leur statut « d'entreprise dirigée par des femmes » (puisque la plupart des investisseurs sont des hommes)⁹.

Des définitions élargies et largement acceptées des entreprises détenues et dirigées par des femmes permettraient de mieux soutenir l'émancipation économique des femmes. Une définition aussi large et inclusive doit englober toutes les formes d'activité économique des femmes, y compris les entreprises dirigées ou détenues par des femmes, ainsi que le travail indépendant des femmes, les entreprises individuelles et les femmes du secteur informel.

Une initiative visant à améliorer les définitions et à favoriser un accord mondial sur la terminologie est susceptible d'améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de faciliter la comparabilité internationale des données ventilées par sexe sur les entreprises de femmes.

Aux fins du présent outil de sensibilisation, nos recommandations s'adressent aux entreprises dirigées par des femmes pour leur intégration.

IMPORTANCE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

Les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Les femmes proviennent de divers horizons, elles sont dotées d'identités et de capacités différentes qui conditionnent leurs rôles, leurs besoins et leur accès aux mesures de soutien. Par exemple, les femmes vivant dans des communautés rurales et isolées ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire pour accéder à Internet, par rapport aux femmes qui vivent en milieu urbain.

Les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile jouent un rôle central dans la lutte contre les stéréotypes et le soutien en faveur d'un entrepreneuriat qui englobe toutes les femmes. Elles doivent réévaluer les politiques et programmes existants afin de recenser les lacunes et les obstacles rencontrés par les femmes d'origines diverses et aux identités multiples.



La mise en œuvre des recommandations figurant dans le présent document est d'autant plus efficace lorsqu'elle est appliquée dans le cadre d'une approche intersectionnelle. À cet effet, il convient de prendre en compte les femmes de capacités, d'âges, de nationalités ou de statuts d'immigrantes, d'appartenances ethniques, de races, d'origines géographiques, de croyances religieuses, d'orientation sexuelle et de milieux socio-économiques différents, entre autres considérations.

MOBILISER LE SOUTIEN

POUR ÉLIMINER LES OBSTACLES À L'ENTREPRENEURIAT ET AU RELÈVEMENT APRÈS LA COVID-19

L'entrepreneuriat féminin est un moteur de la croissance économique et de la stabilité. Même avant la pandémie mondiale, il existait plusieurs obstacles à la réussite des femmes dans les affaires. Ces problèmes pourraient être surmontés en offrant aux femmes entrepreneurs :

- Un environnement favorable (comprenant des facteurs juridiques et politiques) ;
- Un accès à l'information, aux compétences et aux connaissances ;
- Un accès aux marchés ;
- Un accès au financement ;
- Un accès aux réseaux.

Les stratégies spécifiques en matière d'action face à la COVID-19 et de relèvement doivent être orientées vers les femmes entrepreneurs afin de définir leurs besoins. Les trois groupes de parties prenantes

peuvent contribuer à garantir que les femmes entrepreneurs prennent la tête du développement et de la mise en place des stratégies en matière d'action et de relèvement.

PRINCIPES D'AUTONOMISATION DES FEMMES

Les recommandations incluses dans cet outil de sensibilisation soulignent les rôles et les responsabilités des parties prenantes pour une mise en œuvre renforcée des principes d'autonomisation des femmes.

Créés par ONU Femmes et le Pacte mondial des Nations Unies, les principes d'autonomisation des femmes s'inspirent des normes internationales en matière de travail et de droits de l'homme et se fondent sur la reconnaissance du fait que les entreprises ont un intérêt et une responsabilité en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. Les principes d'autonomisation des femmes offrent des conseils concrets aux entreprises sur la manière de promouvoir l'égalité des genres et l'avancement des femmes sur le lieu de travail, sur les marchés et au sein de la communauté. Les signataires de ces principes manifestent de plus en plus leur engagement ferme en faveur de pratiques commerciales respectueuses de l'égalité des genres par l'intermédiaire de politiques, de programmes et d'initiatives variés visant à accélérer l'égalité des genres.

MÉTHODOLOGIE

En juillet 2020, l'équipe du programme WE EMPOWER - G7 a organisé un événement virtuel en deux parties : « Donner aux femmes entrepreneurs les moyens de stimuler la croissance économique ». L'événement comprenait une rencontre virtuelle et un forum de discussion en ligne d'une semaine, hébergé sur EuroGender, la plateforme collaborative de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. L'événement a réuni des parties prenantes des secteurs privé et public ainsi que de la société civile, notamment des représentants d'organisations de soutien aux petites entreprises de femmes, des associations industrielles, des experts en émancipation économique et des universitaires du G7, de l'Union européenne et d'autres régions.

Les échanges riches et dynamiques ont permis de formuler une série de recommandations visant à soutenir et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le cadre des stratégies en matière d'action face à la COVID-19 et de relèvement. Les recommandations ont été classées par les trois principaux groupes de parties prenantes. Les discussions ont également mis en évidence la nature unique de l'entrepreneuriat féminin et le rôle important des groupes de parties prenantes pour assurer la survie et l'épanouissement des femmes entrepreneurs.

Les idées et les perspectives partagées par les participants, associées à notre recherche, à la consultation des associations de femmes d'affaires du G7 et de l'UE et à un processus d'examen de nos partenaires, apportent également un éclairage sur les recommandations fournies pour mieux soutenir l'entrepreneuriat féminin dans le contexte de la COVID-19.

Les recommandations contenues dans cet outil s'inspirent également des cinq piliers du Sommet des Femmes (W20) de 2020 et du communiqué du W20 de 2019 appelant à l'élaboration d'un cadre politique et d'un plan d'action pour renforcer les capacités commerciales, financières et numériques des entreprises de femmes. Elles sont également étayées par l'appel du W20 de 2019 en faveur d'un développement de partenariats avec des associations de femmes d'affaires et d'autres parties prenantes nationales et internationales, axés sur l'accès des femmes aux marchés publics et privés, au commerce international, aux marchés numériques et aux services de commerce électronique¹⁰.

Les recommandations de cette note complètent les recommandations de la table ronde de haut niveau du G7 pour 2020, qui invite les États membres du G7 à œuvrer ensemble pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de l'action face à la COVID-19 et du relèvement¹¹.

DÉFINITION DE LA SENSIBILISATION



- La sensibilisation consiste en un ensemble d'activités organisées et conçues pour influencer les politiques et les agissements des autres acteurs afin de parvenir à un changement¹².
- La sensibilisation peut servir à démocratiser et à modifier les processus décisionnels afin de mieux servir les individus ou les groupes marginalisés, de rendre les personnes autonomes (en particulier celles qui étaient initialement exclues des politiques et des aides) et de garantir que le changement s'articule autour de cette démarche¹³.
- La sensibilisation des femmes, en particulier, conteste les relations de pouvoir inégales entre les genres et remet en question la répartition et le contrôle des ressources, le pouvoir de décision, ainsi que le pouvoir de fixer et d'établir les priorités¹⁴.
- La sensibilisation joue un rôle-clé dans la redistribution des priorités et des ressources, et dans le renforcement de la prise de décision éclairée pour mieux répondre aux besoins des femmes entrepreneurs.

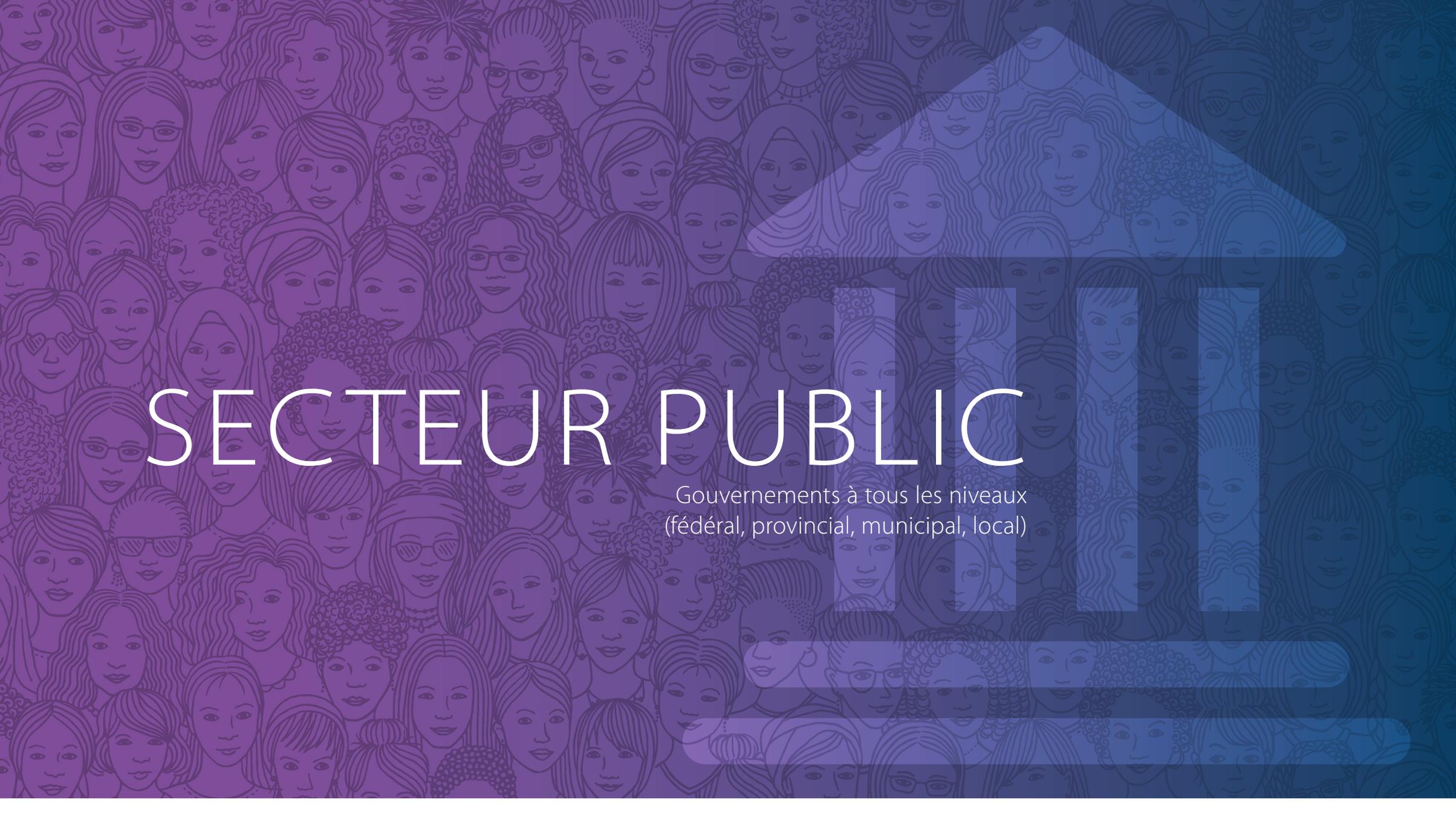
INSTRUCTIONS SUR L'UTILISATION DE L'OUTIL DE SENSIBILISATION

L'outil de sensibilisation est conçu pour faciliter les actions spécifiques que chacun peut entreprendre pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes.

1. Déterminez votre groupe de parties prenantes.
2. Examinez les recommandations.
3. Examinez les possibilités et les défis liés à la mise en œuvre des changements.
4. Engagez des conversations au sein de votre organisation, de votre communauté ou de votre lieu de travail afin de débattre de la meilleure façon de mettre en œuvre nos recommandations.
5. Consultez les ressources supplémentaires pour obtenir davantage d'informations.
6. Recensez d'autres organisations qui partagent la même vision, sur lesquelles vous pouvez vous aligner et avec lesquelles vous pouvez mettre en place un soutien collectif en faveur des recommandations ciblées.
7. Fournissez une formation aux parties prenantes sur la manière de faire progresser les changements stratégiques.
8. Orchestrez des campagnes de relations publiques et dans les réseaux sociaux pour soutenir votre programme, amplifiez les messages des autres défenseurs et marquez d'un tag les principes d'autonomisation des femmes et l'expression Autonomisation des femmes sur les médias sociaux dans le cadre de votre démarche de sensibilisation.

Pour commencer, cliquez sur votre groupe de parties prenantes :





SECTEUR PUBLIC

Gouvernements à tous les niveaux
(fédéral, provincial, municipal, local)



RECOMMANDATIONS POUR LE SECTEUR PUBLIC

CRÉER UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET POLITIQUE FAVORABLE

POLITIQUES ET OBJECTIFS FONDÉS SUR DES DONNÉES : Développer un cadre politique national doté d'objectifs concrets afin de stimuler la performance des femmes entrepreneurs.

Les gouvernements peuvent collecter, analyser et utiliser régulièrement des données issues d'une série de facteurs multidimensionnels et, en fonction des lacunes recensées, élaborer un cadre politique national doté d'objectifs précis et déterminés, comme par exemple une politique en faveur de l'entrepreneuriat féminin accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre assortie du personnel et du budget nécessaires. Les rapports d'étape de fin d'année peuvent être utilisés pour mieux répondre aux lacunes ainsi qu'aux changements de l'environnement et, éventuellement, pour fixer de nouveaux objectifs.

La prise en compte des différences en matière de genre et de démographie chez les entrepreneurs permettra d'informer la prise de décision parmi les groupes de parties prenantes et de contribuer à assurer un relèvement inclusif après la pandémie. Il est possible de recueillir des données ventilées par sexe sur des points-clés, notamment :

- Les personnes qui créent une entreprise (y compris celles qui poursuivent ou cessent leur activité) ;
- Les entreprises dirigées par des femmes qui emploient des personnes (réparties par sexe, ainsi que par capacité, âge, citoyenneté ou statut d'immigrant, appartenance ethnique, race, région, religion, orientation sexuelle, milieu socio-économique et autres) ;
- Les salariés employés par des femmes entrepreneurs ;
- Les entreprises dirigées par des femmes qui collectent des fonds, réparties par type de financeur (prêteurs commerciaux, investisseurs providentiels, capital-risque, capital-investissement, prêteurs de développement et prêteurs alternatifs, entre autres) ;
- Les entreprises dirigées par des femmes qui reçoivent des subventions et des contrats du Gouvernement ;

- Les entreprises dirigées par des femmes qui participent au commerce électronique en ligne et qui exportent.

Des outils et des algorithmes d'intelligence artificielle peuvent être développés pour analyser des questions telles que les différences dans l'attribution des fonds, les taux de croissance des start-up et les inconvénients inter-sectionnels. Les données peuvent être collectées au niveau national, mais également réparties à l'échelon de la province, de l'État, de la région et de la ville, pour servir ensuite à mieux renseigner les politiques et les programmes. Cela peut également inclure des groupes tels que les femmes entrepreneurs des zones rurales, jeunes et plus âgées, les femmes issues de minorités raciales, les populations autochtones et issues de l'immigration ou de populations d'immigrants, ainsi que les entreprises STIM (basées sur la science, la technologie, l'ingénierie ou les mathématiques) et les entreprises STIMA (le A faisant référence aux Arts pour les entreprises créatives joue également un rôle important).

ÉLABORATION DE POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Canada : La stratégie en faveur de l'entrepreneuriat féminin vise à doubler le nombre d'entreprises dirigées par des femmes d'ici 2025 et est appuyée par un investissement de 5 milliards de dollars canadiens¹⁵. Cette stratégie offre un soutien supplémentaire au renforcement des capacités, une assistance à l'exportation et à l'accès à de nouveaux marchés, une augmentation des connaissances et des données, ainsi que les meilleures pratiques pour les femmes entrepreneurs par l'intermédiaire du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat et du Fonds pour l'entrepreneuriat féminin¹⁶.

Irlande : Le plan d'action Enterprise Ireland 2020 pour les entreprises féminines comporte plusieurs objectifs clés, notamment l'augmentation des chiffres suivants :¹⁷

- Nombre d'entreprises établies et dirigées par des femmes qui se développent à l'échelle internationale ;
- Nombre de femmes occupant des postes de cadres moyens et supérieurs ou des postes de direction dans les entreprises irlandaises ;
- Nombre de femmes qui deviennent entrepreneurs ;
- Nombre de start-up dirigées par des femmes et présentant un fort potentiel de croissance.

Suède : L'Agence suédoise pour la croissance économique et régionale gère trois programmes lancés par le Gouvernement concernant l'entrepreneuriat féminin : Les Ambassadeurs du Gouvernement pour l'entrepreneuriat féminin, le Programme national de développement des centres de ressources pour les femmes et la Promotion de l'entrepreneuriat féminin. Ce dernier programme se concentre spécifiquement sur la fourniture d'outils, de conseils sur les financements innovants, d'activités telles que le mentorat, la transmission d'entreprise, les réseaux d'investisseurs providentiels, et sur le changement des attitudes à l'égard des femmes qui dirigent des entreprises et de l'entrepreneuriat féminin¹⁸.

BONNES PRATIQUES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

- Financer des enquêtes annuelles sur les entrepreneurs avec un suivi de groupe.
- Encourager les registres du commerce à collecter des données au moment de l'enregistrement.

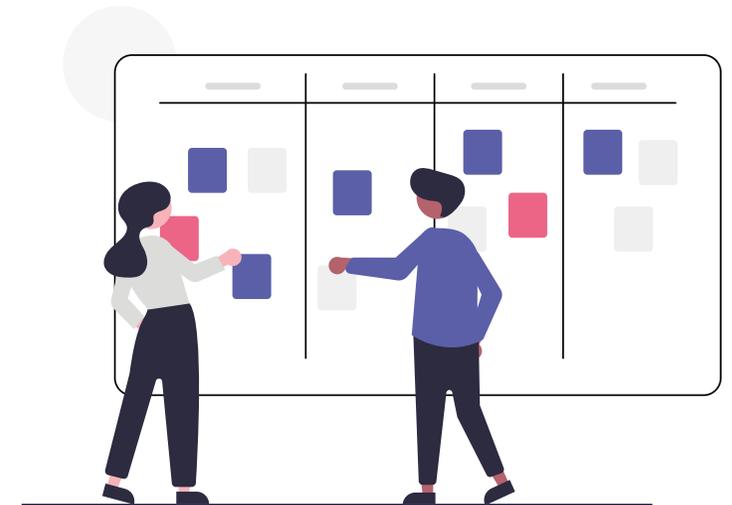
COLLABORATION : L'ensemble des secteurs et des niveaux de gouvernement peuvent œuvrer ensemble à soutenir les femmes entrepreneurs et faire en sorte que les femmes soient à l'avant-garde des stratégies de transformation et de relèvement après la COVID-19. Une approche globale peut être adoptée pour veiller à ce que les politiques se soutiennent mutuellement et que l'entrepreneuriat féminin soit pris en compte dans le cadre d'un large éventail de politiques économiques.

Les organes gouvernementaux nationaux peuvent travailler avec d'autres pays pour renforcer les politiques nationales, encourager la collaboration et partager les meilleures pratiques. Une telle démarche pourrait être entreprise dans le cadre du G7 ou du G20 pour soutenir les entreprises de femmes qui se développent à l'échelle internationale et pour contribuer à la croissance économique régionale ou mondiale ainsi qu'au relèvement.

Les gouvernements locaux peuvent établir des politiques qui cherchent à répondre aux besoins spécifiques de toutes les femmes entrepreneurs. Cette coordination peut être soutenue au moyen de la création de groupes de travail spécialisés ou de forums multipartites et de processus d'élaboration des politiques qui se répercutent à différents niveaux de gouvernement.

Pour garantir une approche globale, les responsables gouvernementaux peuvent assurer à la fois une collaboration verticale (en veillant à ce que les femmes entrepreneurs soient privilégiées à tous les niveaux de gouvernement et à tous les stades de l'élaboration des politiques et des programmes) et une collaboration horizontale (en veillant à ce que les ministres des différents portefeuilles (comme par exemple le Ministère de l'éducation, le Ministère des droits de la femme et du genre, le Ministère des finances) travaillent ensemble pour soutenir les femmes entrepreneurs. Ce genre de collaboration est de nature à atténuer les lacunes et la fragmentation dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes.

Les responsables nationaux et régionaux du secteur public sont encouragés à coordonner leur financement pour remédier à la fragmentation des services, ce qui permet de rationaliser le financement du relèvement et l'accès aux connaissances.



PROTECTION SOCIALE : La protection sociale assurée par l'État est vitale pour les entrepreneurs en charge de familles. Les débouchés économiques augmentent pour les femmes lorsque les gouvernements s'efforcent de soutenir les personnes ayant des responsabilités en matière de garde et d'encourager une répartition égale du travail de garde au sein de la famille.

Il est particulièrement essentiel d'offrir aux femmes entrepreneurs la possibilité de prendre un congé familial. Une directive de l'Union européenne, par exemple, stipule que les États membres doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir que les travailleuses indépendantes reçoivent une allocation de maternité suffisante pendant au moins quatorze semaines¹⁹.

Les gouvernements peuvent accorder des congés de maternité et des congés parentaux par l'intermédiaire d'une assurance ainsi que de services de garde d'enfants soutenus par l'État. Par exemple, les parents peuvent demander une aide financière si leur enfant est inscrit dans un programme de garde d'enfants agréé, et des allocations familiales non imposables peuvent être attribuées en fonction des revenus des parents.



En outre, les gouvernements peuvent veiller à ce que les personnes qui sont à la fois entrepreneurs et employées aient officiellement accès à un congé parental ou de paternité rémunéré. Si, par exemple, les pères qui sont officiellement employés peuvent prendre un congé de paternité et un congé parental rémunérés, les mères entrepreneurs peuvent être en mesure de reprendre leur travail plus tôt.

En raison des fermetures d'écoles liées à la COVID-19, il est essentiel que les besoins en services liés à la garde des enfants soient soutenus par les gouvernements, compte tenu de l'augmentation du travail de garde non rémunéré et du resserrement économique. Les options à envisager peuvent comprendre des subventions aux aidants pour soulager les responsabilités supplémentaires des femmes entrepreneurs qui, dans de nombreux cas, ont entravé leur activité durant la COVID-19.



L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX COMPÉTENCES ET AUX CONNAISSANCES

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : accroître les possibilités pour les femmes de développer des aptitudes et des compétences entrepreneuriales.

Les gouvernements contribuent à veiller à ce que l'éducation des jeunes adolescents intègre des informations portant sur l'entrepreneuriat, y compris les stratégies commerciales, ainsi que sur les connaissances numériques et financières. Dans leur mission d'éducation des jeunes, les gouvernements peuvent s'assurer que l'écart existant entre les hommes et les femmes dans le cadre de l'entrepreneuriat soit aboli très tôt.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de l'évolution rapide des structures d'exercice professionnel, les gouvernements peuvent fournir aux femmes des formations et des outils de renforcement des compétences leur permettant d'adapter et de modifier leurs modèles d'entreprise, et ce afin d'anticiper les bouleversements des marchés et leur transformation. La formation peut se faire en collaboration avec le secteur privé :

- Informations sur la création de prototypes et la protection de la propriété intellectuelle ;
- Orientation vers de nouveaux secteurs, tels que ceux qui peuvent générer des emplois liés à la protection de l'environnement ;
- Modalités de participation aux achats gouvernementaux.

Idéalement, ces programmes de formation devraient être adaptés de manière à répondre aux préoccupa-

tions spécifiques de différents sous-groupes de femmes, notamment :

- Celles qui aspirent à devenir entrepreneurs par rapport à celles qui sont déjà établies ;
- Celles qui sont motivées par l'opportunité des affaires par rapport à celles qui sont poussées par la nécessité ;
- Celles qui entreprennent à différents stades de leur cycle de vie ou de leur carrière (transition entre l'école et le travail, transition entre le début, le milieu et la fin de carrière) ;
- Les femmes sur lesquelles pèsent de nouvelles responsabilités de garde en raison des fermetures d'écoles et des garderies durant la pandémie.

Toutefois, ce type de soutien doit être distribué équitablement, afin de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient aidées en priorité et rapidement.



LA CULTURE NUMÉRIQUE ET L'ACCÈS À LA TECHNOLOGIE : Un soutien accru visant à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes et entre les zones rurales et urbaines, grâce à un effort concerté pour améliorer le renforcement des compétences numériques et la formation ciblant toutes les femmes entrepreneurs.

La pandémie mondiale a accentué les besoins urgents des femmes entrepreneurs en matière de connectivité et de culture numérique. Celles qui n'ont pas d'accès à Internet, aux smartphones ni à d'autres technologies essentielles prendront encore plus de retard. Les gouvernements peuvent réduire ces obstacles technologiques, par exemple au moyen des actions suivantes :

- Veiller à ce que l'Internet à haut débit soit largement et facilement accessible à toutes les femmes. Il s'agit notamment d'amener Internet jusqu'aux endroits les plus reculés ou en zone rurale et d'offrir une tarification plus accessible. Même si cet effort prendra du temps, les gouvernements peuvent déjà commencer à fournir des points d'accès mobiles et des appareils portables hors réseau qui préparent à la connexion ;
- Utiliser les financements du fonds pour le service universel afin de permettre un accès abordable aux entrepreneurs et fournir des services d'urgence aux femmes entrepreneurs ayant des besoins particuliers lors de crises telles que la COVID-19 ;
- Rationaliser les procédures douanières et donner aux femmes la possibilité d'acheter des appareils ou mettre à disposition du matériel remis à neuf et bon marché ;
- Veiller à ce que les femmes des zones urbaines et rurales aient accès aux outils numériques, y compris aux technologies de l'informatique dématérialisée. En offrant aux femmes entrepreneurs une formation pour développer leurs compétences numériques, il est possible d'obtenir de meilleurs résultats économiques.





L'ACCÈS AUX MARCHÉS

DIVERSITÉ ET INTÉGRATION DES FOURNISSEURS : Peu de gouvernements soutiennent ouvertement la diversité des fournisseurs, y compris par l'intermédiaire de programmes de petites entreprises et de marchés publics, pour soutenir les femmes. La mise en place de chaînes de valeur robustes et intégrées est essentielle pour encourager les petites entreprises dirigées par des femmes.

Les chaînes de valeur existantes sont fortement influencées par l'inégalité systémique entre les genres. Les politiques commerciales qui permettent aux femmes de rivaliser sur un pied d'égalité avec les hommes peuvent aider celles-ci à développer leurs entreprises et à accéder à de nouveaux marchés, notamment grâce au commerce électronique.

Le secteur public peut également élaborer des politiques qui encouragent les donneurs d'ordres à recourir à des entreprises dirigées par des femmes en qualité de sous-traitants, et à les parrainer pour les aider à développer leurs compétences de fournisseur. En outre, les gouvernements et les entreprises peuvent concevoir des politiques d'achat permettant aux petites entreprises dirigées par des femmes de s'associer à des entités plus importantes pour soumettre des offres.

Les gouvernements peuvent adopter les mesures suivantes :

- Utiliser leur pouvoir d'achat pour faire progresser les politiques d'achat respectueuses de l'égalité des genres et encourager le recours à des clauses d'égalité des genres dans les marchés publics, y compris dans les critères d'évaluation des offres et les accords de financement ;
- Utiliser les principes d'autonomisation des femmes comme cadre d'évaluation et d'achat auprès d'entreprises engagées en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes ;
- Élaborer et mettre en œuvre des objectifs ou des quotas en matière d'approvisionnement auprès de petites entreprises dirigées par des femmes dans le domaine des marchés publics, et proposer des programmes de formation permettant aux femmes d'apprendre à s'adapter aux contrats potentiels et à soumettre des offres concrètes ;

- Sensibiliser aux achats et aux événements de soutien en faveur de l'égalité des genres, comme par exemple les « rencontres avec l'acheteur », les possibilités de relations interentreprises et les événements de passation de marchés publics avec des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, tant au niveau local qu'international ;
- Créer des approches respectueuses de l'égalité des genres au sein des micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, et veiller à ce que ces entreprises soient ciblées au moyen des chaînes d'approvisionnement.

Le secteur public peut également demander aux contractants principaux de recourir à des entreprises dirigées par des femmes en qualité de sous-traitants, et encourager ceux-ci à fournir à ces entreprises des services de mentorat ou d'autres formes de soutien en matière de renforcement des compétences de fournisseur.



DÉFINITION DES ACHATS TENANT COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES

Les achats tenant compte de la problématique femmes-hommes sont définis comme l'achat de services, de biens et de travaux qui tient compte de leur incidence sur l'égalité des genres et sur l'autonomisation des femmes²⁰. Les achats tenant compte de la problématique femmes-hommes consistent à :

- Effectuer l'achat durable de services, de biens ou de travaux qui tiennent compte de l'incidence sur l'égalité des genres et sur l'autonomisation des femmes et qui cherchent à réduire les obstacles qui empêchent les entreprises de femmes et les travailleuses de bénéficier des mêmes opportunités commerciales ;
- Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au moyen de politiques et de pratiques d'achat ;
- Rassembler toutes les parties concernées pour maximiser les avantages d'un approvisionnement intégré et durable ;
- S'approvisionner auprès d'entreprises dirigées par des femmes et faire des affaires avec des entreprises tenant compte de la problématique femmes-hommes. La diversité des fournisseurs est un élément essentiel des achats tenant compte de la problématique femmes-hommes.
- Il convient d'adopter une vue d'ensemble sur la façon dont les relations de pouvoir entre les genres sont intégrées dans les transactions commerciales, y compris les achats qui sont à l'origine d'une activité économique massive dans le monde entier et qui sont donc pertinents en ce qui concerne la réalisation des engagements des entreprises en matière d'objectifs de développement durable.
- Les acheteurs tout comme les fournisseurs bénéficient de cette démarche.



SECTEUR PUBLIC : BONNES PRATIQUES

- Le Gouvernement fédéral **américain** a mis en place la loi sur les petites entreprises (Small Business Act), qui fixe comme objectif à l'échelle du Gouvernement que la participation des petites entreprises représente au moins 23 % de la valeur totale des contrats principaux attribués par le Gouvernement fédéral pour chaque exercice financier²¹. La loi fixe également un objectif de participation des petites entreprises « détenues et contrôlées par des femmes » d'au moins 5 % de la valeur de tous les contrats principaux et de sous-traitance attribués pour chaque exercice fiscal²².
- La politique **du Kenya** en matière de marchés publics réserve 30 % des contrats gouvernementaux aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées²³.
- En **Tanzanie**, la loi sur les marchés publics de 2016 oblige les institutions publiques à réserver 30 % de leurs achats en faveur de catégories spécifiques, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées²⁴.
- La politique **sud-africaine** de l'Initiative globale d'émancipation économique des Noirs reflète les efforts déployés par l'Afrique du Sud pour « situer l'émancipation économique des Noirs dans le contexte d'une stratégie nationale plus large d'émancipation axée sur les personnes historiquement défavorisées, et en particulier les Noirs, les femmes, les jeunes, les handicapés et les communautés rurales »²⁵.
- Les lignes directrices de la politique nationale stipulent que 1 % du bénéfice net avant impôt doit être consacré au développement social, les entreprises étant encouragées à avoir au moins 75 % de bénéficiaires non blancs²⁶. L'Initiative est appliquée par l'intermédiaire d'achats préférentiels et les objectifs de cette politique comprennent notamment l'émancipation d'un plus grand nombre de personnes noires pour qu'elles puissent posséder et gérer des entreprises, ainsi que l'augmentation du nombre de femmes noires qui détiennent et gèrent des entreprises existantes et nouvelles²⁷.



L'ACCÈS AU FINANCEMENT

ACCÈS ACCRU AU FINANCEMENT PUBLIC : Fournir des financements pour garantir que les femmes entrepreneurs disposent du soutien nécessaire pour résister aux chocs économiques.

Les gouvernements peuvent proposer les mesures suivantes :

- Des financements destinés aux femmes entrepreneurs dans le cadre de l'action face à la pandémie et des efforts de relèvement, afin de veiller à ce que leurs entreprises puissent résister aux effets de la crise sanitaire ;
- Des programmes d'aide financière à l'intention des travailleurs indépendants, des prestataires indépendants et des entrepreneurs individuels afin de garantir que toutes les catégories de femmes entrepreneurs peuvent bénéficier de programmes d'aide financière.

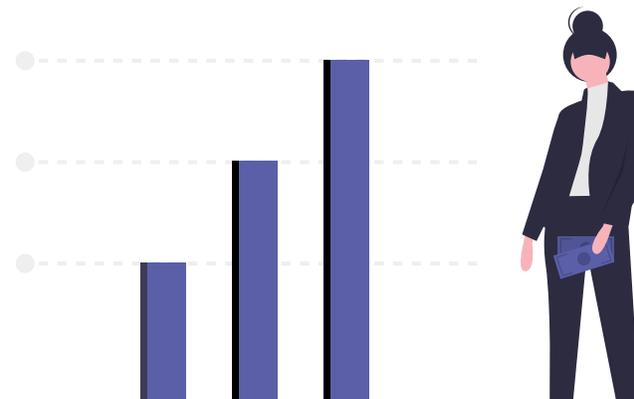
Il est essentiel d'investir dans l'éducation financière pour que les entreprises de femmes puissent démarrer et prospérer, et ce malgré les chocs économiques tels que la pandémie de COVID-19. Les gouvernements peuvent promouvoir la culture de la finance et l'enseignement des entrepreneurs sur les risques financiers et les stratégies pour les limiter.

Les gouvernements peuvent également mettre en place les mesures suivantes :

- Fournir des capitaux à l'intention des start-up, tels que des micro-crédits, des financements participatifs basés sur des récompenses, des stratégies à grande échelle, et des entreprises axées sur la croissance, comme par exemple des prêts, des fonds propres et des financements participatifs de fonds propres ;
- Créer des organismes faïtières visant à canaliser les financements (prêts, subventions et garanties) vers

les institutions qui soutiennent les femmes entrepreneurs, et veiller à ce que les prêts et les subventions peuvent être obtenus facilement et à court terme ;

- Mettre en place des formations de lutte contre les préjugés pour les décideurs, les investisseurs et les organisations de capital-risque et revoir les réglementations existantes concernant le financement des entreprises ;
- Développer des politiques et des objectifs pour encourager davantage de femmes à entrer dans le milieu de la finance en tant que décideurs, investisseurs, unités d'innovation d'entreprise, partenaires dans des fonds de capital-risque, entre autres ;
- Renforcer les capacités des femmes entrepreneurs à créer et à gérer des entreprises à forte croissance et d'envergure internationale.

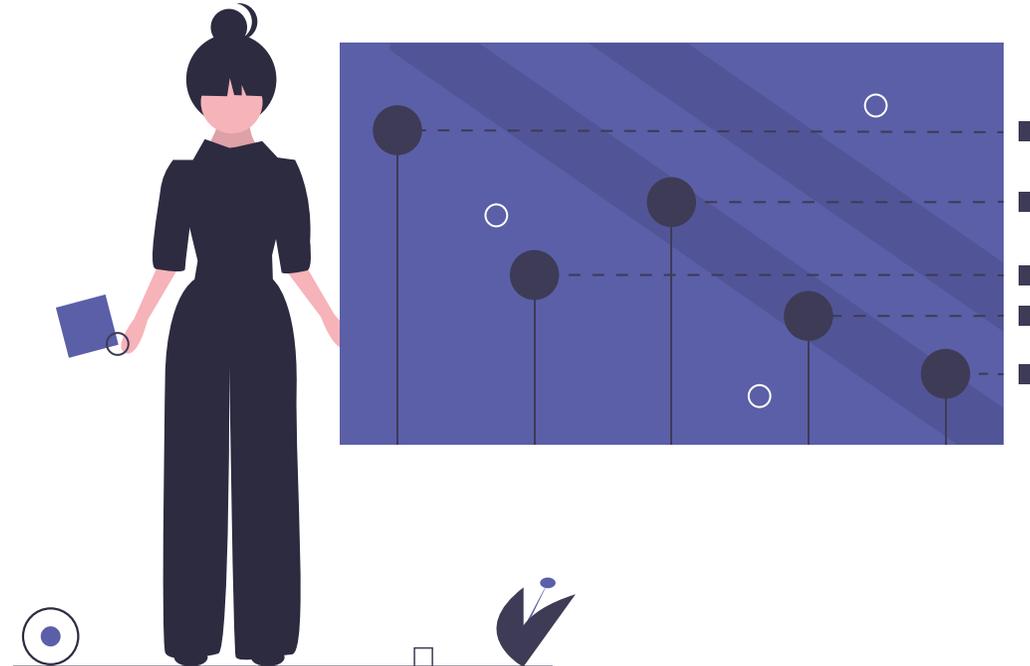




INCITATIONS FINANCIÈRES : Soutenir de nouvelles pistes de financement qui rationalisent l'accès aux investissements pour les femmes entrepreneurs, et ce afin de soutenir l'action et le relèvement et d'augmenter le nombre et la stabilité des entreprises dirigées par des femmes.

Les gouvernements peuvent adopter les mesures suivantes :

- Offrir des incitations fiscales pour encourager les investisseurs à investir dans les petites entreprises dirigées par des femmes ;
- Inciter les fonds privés, les fonds de capital-risque et les financeurs d'entreprises à investir auprès des femmes entrepreneurs et des entreprises dirigées par des femmes ;
- Encourager l'augmentation des prêts et des investissements du secteur privé en favorisant la concurrence pour les produits et services financiers numériques et en mettant en œuvre de bonnes pratiques à l'échelle mondiale, afin d'encourager la concurrence et le libre choix des consommateurs. Lorsque les prestataires de services financiers sont confrontés à une concurrence significative, ils sont davantage enclins à adapter leurs produits financiers à destination des femmes et à fournir un meilleur service à la clientèle.

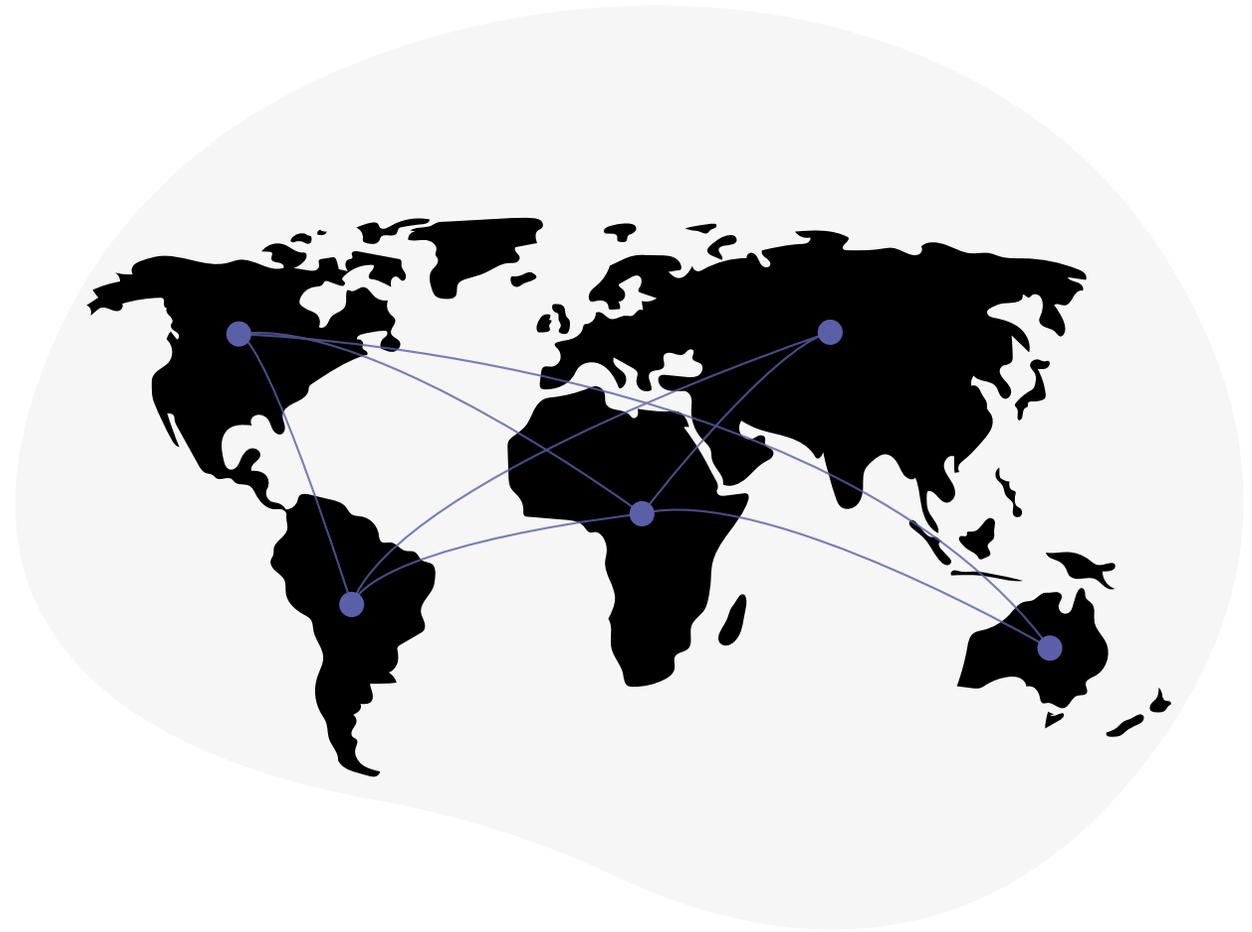




L'ACCÈS AUX RÉSEAUX

DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX D'ENTREPRISES FÉMININS : Travailler avec la société civile et le secteur privé pour renforcer les organisations et soutenir les espaces virtuels permettant aux femmes de développer leurs réseaux afin de progresser et d'accroître leurs possibilités économiques.

Grâce à des mécanismes de subvention et à des partenariats public-privé, les gouvernements peuvent financer la création de réseaux d'entrepreneuriat féminin à la fois dans les espaces physiques et dans les espaces virtuels. Ces réseaux permettraient aux femmes de partager des ressources, de s'unir pour influencer sur les changements stratégiques et d'intégrer davantage de femmes fournisseurs dans leurs propres chaînes d'approvisionnement. Les femmes entrepreneurs doivent être encouragées à rejoindre les associations de femmes d'affaires pour participer à des programmes de mentorat et d'encadrement. Ces organisations ou ces plateformes pourraient également leur donner accès à des services proposés par des professionnels bénévoles. Les dirigeants d'entreprise peuvent se mettre en relation avec des associations de femmes d'affaires pour partager et acquérir des connaissances.





LA SENSIBILISATION EN ACTION



- Développer des partenariats public-privé axés sur la promotion des femmes entrepreneurs ;
- Créer un marché virtuel ou organiser un atelier virtuel pour les femmes entrepreneurs afin de favoriser les possibilités commerciales et le partenariat ;
- Financer les organisations de la société civile et les associations de femmes d'affaires axées sur le renforcement de l'entrepreneuriat féminin ;
- Entrer en contact avec les gouvernements à l'échelle locale, régionale et internationale pour comprendre comment ceux-ci soutiennent les femmes entrepreneurs
 - en partageant les meilleures pratiques et en présentant de solides élaborations des politiques ;
- Défendre une analyse fondée sur l'égalité des genres, s'interroger sur l'incidence de la politique sur les différents entrepreneurs ;
- Consulter les organisations de la société civile et les associations de femmes entrepreneurs pour comprendre les besoins dynamiques et l'incidence sur les femmes entrepreneurs ;
- Établir de bonnes pratiques d'intégration et la parité des genres dès le début de l'élaboration des politiques.



SECTEUR PRIVÉ

Entreprises privées et publiques • Sociétés d'État
Associations industrielles • Chambres de commerce
Associations professionnelles



RECOMMANDATIONS POUR LE SECTEUR PRIVÉ

L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX COMPÉTENCES ET AUX CONNAISSANCES

SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES : Le secteur privé peut soutenir les initiatives de mentorat et de formation des communautés en partageant son expertise et ses connaissances techniques dans des domaines tels que l'enseignement de la finance, les compétences numériques et les compétences non techniques.

Les grandes multinationales développent souvent des programmes qui renforcent les marchés où elles font des affaires. Toutefois, il est également possible d'encourager le secteur privé à financer le développement de programmes de formation destinés aux femmes entrepreneurs au moyen d'initiatives d'engagement commun. Les programmes qui se concentrent sur l'enseignement de la finance, le développement des compétences numériques et les compétences non techniques liées au leadership et à la présentation apportent une valeur significative. Une formation spécifique à l'industrie

peut renforcer le secteur privé en augmentant le nombre de fournisseurs et d'employés potentiels. Le secteur privé peut également inclure les femmes entrepreneurs dans les échanges public-privé et dans les dialogues sur les mesures à prendre pour favoriser une collaboration accrue.

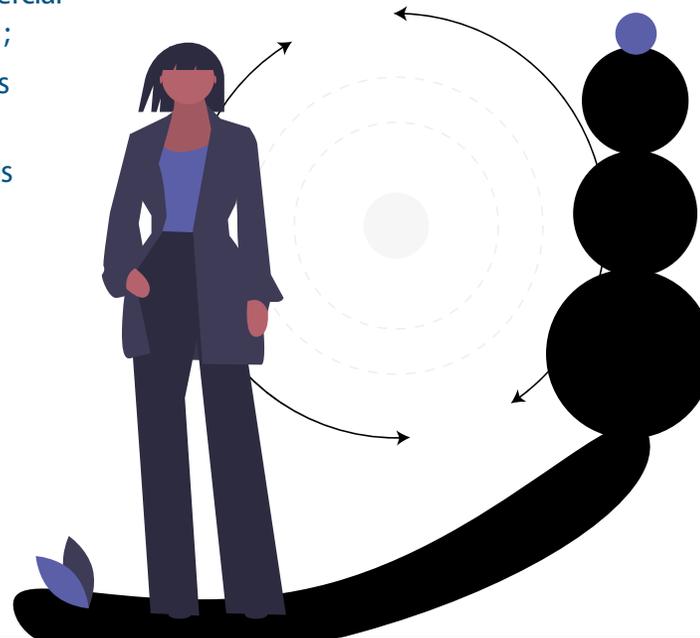
Les grandes entreprises peuvent donner la priorité aux initiatives de transfert de compétences, au partage des ressources et aux produits commerciaux à faible coût ou gratuits pour toutes les femmes entrepreneurs dans le cadre de leurs initiatives de ren-

forcement des communautés. Cette formation s'appuie sur des compétences de base en matière de culture numérique, et garantit ainsi les femmes possèdent les connaissances nécessaires pour développer leur entreprise. Les grandes entreprises peuvent également faire appel à leurs employés pour entrer en contact avec les entrepreneurs locaux, les aidant ainsi à partager leurs compétences et leur expertise avec d'autres entreprises. Dans certains cas, les entreprises partagent souvent leurs installations avec des femmes entrepreneurs ou leur donnent accès à des espaces inutilisés.



Le secteur privé peut diriger des formations axées sur les points suivants :

- La planification de la continuité en période de crise et la capacité à assurer le leadership en période de grands changements ;
- Le recensement et l'évaluation des nouvelles possibilités commerciales ;
- Des conseils pour le télétravail, la numérisation des entreprises et les stratégies de marketing en ligne ;
- Des stratégies d'atténuation des risques, de diversification des sources de revenus et de recensement des nouvelles tendances ;
- Les méthodes de rédaction d'un dossier commercial et de présentation d'un produit ou d'un service ;
- Des informations sur la création de prototypes et la protection de la propriété intellectuelle.
- Les modalités de participation aux achats des entreprises ;
- Les défis opérationnels à relever lors de la création d'une entreprise ;
- L'administration des entreprises, y compris la gestion de la trésorerie, la gestion des stocks, le marketing, le personnel, la fiscalité, l'aspect juridique, entre autres.



Des partenariats multipartites entre les entreprises, les associations de femmes d'affaires, les incubateurs et les accélérateurs, les gouvernements et les organisations commerciales internationales pourraient permettre de travailler à un objectif commun de promotion de l'intégration numérique des femmes.

Le secteur privé peut veiller à ce que les femmes soient recrutées et maintenues dans des postes de direction, ce qui peut fournir des modèles aux femmes entrepreneurs, et permettre à des femmes d'affaires accomplies de parrainer d'autres femmes. Les entreprises peuvent alors déterminer et enregistrer l'incidence de leurs efforts en matière de renforcement des capacités.



L'ACCÈS AUX MARCHÉS

DIVERSIFIER LES CHAÎNES DE VALEUR DES ENTREPRISES : Soutenir l'entrepreneuriat féminin en fixant des objectifs pour qu'une partie de leurs achats de biens et de services proviennent d'entreprises dirigées par des femmes.

Pendant et après la pandémie, il est impératif d'agir rapidement pour tirer parti du pouvoir d'achat des entreprises dirigées par des femmes. Le secteur privé peut :

- Souligner son engagement en faveur de pratiques durables et de l'égalité des genres ;
- Refléter la diversité de sa clientèle et de ses employés ;
- Soutenir ses clients ;
- Encourager la croissance des entreprises sur des marchés clés ;
- Innover pour conserver un avantage concurrentiel ;
- Répondre aux exigences locales ou nationales en matière de contenu ;
- Réduire les coûts grâce à une concurrence accrue ;
- Accéder aux connaissances et aux réseaux locaux ;
- Renforcer son image de marque au sein des communautés.

Il est également nécessaire de mettre en place des programmes et des politiques autorisant, par exemple, les achats interentreprises ou tenant compte de la problématique femmes-hommes. Les acheteurs du secteur privé peuvent :

- Engager des équipes d'achat et établir leurs dépenses de base pour les produits et services provenant d'entreprises dirigées par des femmes ;
- Fixer des objectifs mondiaux ou locaux pour suivre et augmenter leurs dépenses annuelles auprès de fournisseurs féminins compétitifs ;
- Élaborer une stratégie pour augmenter leurs dépenses directes et indirectes auprès de fournisseurs femmes.

Ces objectifs pourraient être partagés de manière responsable avec les bailleurs de fonds, afin d'établir des cotes de solvabilité alternatives et leur permettre d'accéder au financement de la chaîne d'approvisionnement.

SIGNATAIRES DES PRINCIPES D'AUTONOMISATION DES FEMMES : ALLIANCE D'ENTREPRISES EN VUE D'ÉTABLIR DES OBJECTIFS

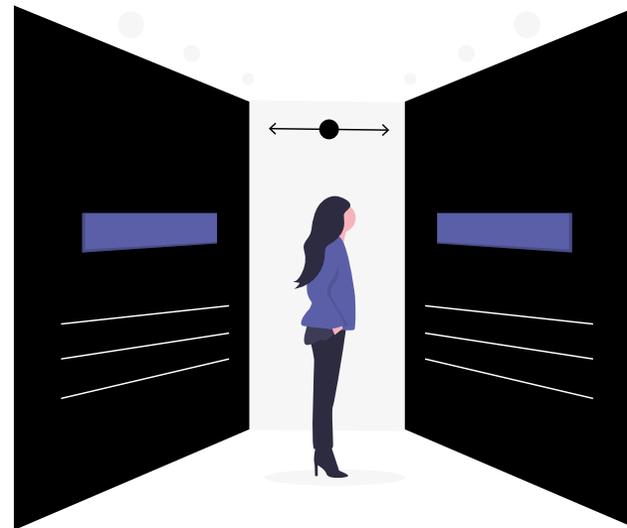
Les sociétés Accenture, Citi, Ernst & Young et Procter & Gamble se sont engagées à s'approvisionner à hauteur de 100 millions de dollars américains chacune auprès d'entreprises dirigées par des femmes²⁸. Cette participation d'un montant total de 400 millions de dollars américains devait être mises en œuvre par l'intermédiaire des partenaires de WEConnect International, contribuant ainsi à l'objectif d'un milliard de dollars américains déterminé sur la scène internationale par des entreprises en faveur de l'émancipation économique des femmes au cours des douze derniers mois²⁹.



Le secteur privé peut travailler avec la société civile et les associations qui certifient les entreprises détenues et dirigées par des femmes pour s'approvisionner auprès d'entreprises disposant de la certification correspondante et diversifier leurs chaînes d'approvisionnement (en gardant à l'esprit que les définitions actuelles des entreprises détenues par des femmes peuvent exclure un certain nombre d'entreprises dirigées par des femmes qui ne répondent pas au critère des 51 % prévalant dans de nombreux pays). Les partenariats avec les organisations de la société civile, au niveau national et international, peuvent contribuer à organiser et à accueillir des événements et des formations virtuels de jumelage qui visent à accroître les possibilités pour les entreprises détenues et dirigées par des femmes dans les chaînes de valeur à l'échelle mondiale.

Le secteur privé peut veiller à ce que les entreprises détenues et dirigées par des femmes soient en mesure de participer aux chaînes d'approvisionnement grâce aux mesures suivantes :

- Rationaliser les procédures de candidature longues et fastidieuses ;
- Réaliser des enquêtes de diligence raisonnable tenant compte de la problématique femmes-hommes et s'approvisionner auprès des entreprises qui offrent des emplois décents aux femmes, ainsi qu'auprès des travailleurs du secteur informel ;
- Établir des critères d'attribution appropriés pour les marchés offrant la meilleure valeur globale (et non simplement le prix le plus bas) ;
- Payer rapidement les femmes chefs d'entreprise (la gestion de la trésorerie est un défi majeur dans les petites entreprises) ;
- Veiller à ce que les produits provenant d'entreprises détenues et dirigées par des femmes soient mis en évidence à l'aide de symboles de certification, d'autocollants ou d'étiquettes spécifiques afin de sensibiliser les consommateurs ;
- Examiner les stratégies de la chaîne d'approvisionnement afin de recenser les moyens d'améliorer leur incidence positive sur l'égalité des genres grâce aux relations avec les sous-distributeurs.



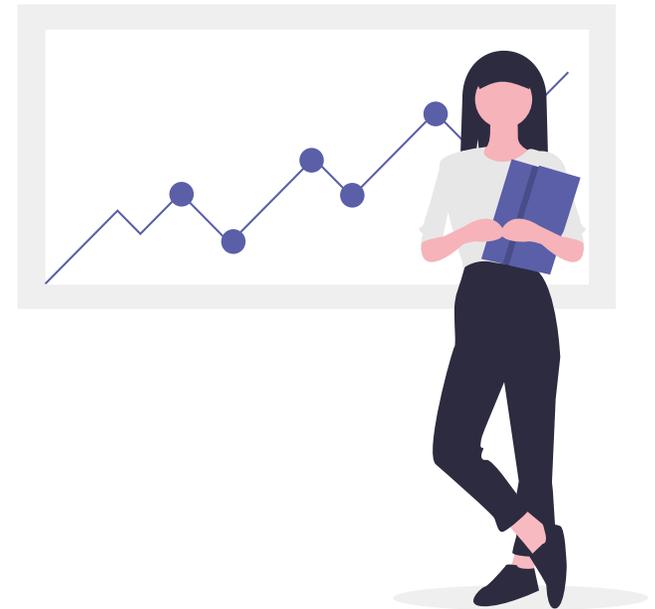


L'ACCÈS AU FINANCEMENT

COLLECTE DE DONNÉES : Collecter des données multidimensionnelles et établir des statistiques par genre pour mieux comprendre l'incidence des politiques financières des entreprises sur les femmes, en modifiant et en adaptant les politiques en conséquence pour offrir des produits et services financiers spécifiques.

Les prestataires de services financiers peuvent collecter des statistiques par genre et des données ventilées par sexe en accordant une grande attention à l'intersectionnalité afin de mieux comprendre les incidences de leurs offres de services financiers en matière de genre, et utiliser ces informations pour renforcer et promouvoir des solutions et des services financiers innovants pour les entreprises dirigées par des femmes sur les marchés dans lesquels elles opèrent. Les entreprises peuvent collecter des données sur les bases suivantes :

- Le nombre de femmes entrepreneurs (réparti selon leurs capacités, leur âge, leur nationalité ou leur statut d'immigrante, leur appartenance ethnique, leur race, leur origine géographique, leur croyance religieuse, leur orientation sexuelle, leur milieu socio-économique, entre autres considérations) utilisant des services et des instruments financiers, notamment la technologie financière, l'argent mobile ou la technologie de la chaîne de blocs ;
- Les femmes entrepreneurs qui manquent de connaissances suffisantes en matière de services financiers ;
- Les résultats commerciaux des femmes (répartis selon leurs capacités, leur âge, leur nationalité ou leur statut d'immigrante, leur appartenance ethnique, leur race, leur origine géographique, leur croyance religieuse, leur orientation sexuelle, leur milieu socio-économique, entre autres considérations) utilisant de tels outils.





Ces données permettraient de mettre en évidence les distorsions dans les politiques des entreprises et les offres de services, de recenser les écarts entre les genres et les obstacles sexospécifiques et d'encourager les entreprises à modifier leurs pratiques pour mieux soutenir l'entrepreneuriat féminin. Les données peuvent également fournir des indications sur les politiques qui ont la plus grande incidence, ou sur les marchés, les fournisseurs ou les localités qui poursuivent les progrès accomplis ou accusent du retard.

Des données peuvent également être collectées sur la diversité des genres au sein de la direction et du personnel des institutions financières et de leurs points d'accès, comme le nombre de femmes qui travaillent dans une agence bancaire ou de celles qui travaillent dans une banque à distance. Les prestataires de services financiers bénéficieraient également d'une plus grande sensibilisation aux résultats des recherches menées par les organisations de la société civile sur les préjugés liés au genre dans les évaluations des entrepreneurs et de leurs entreprises.

Les prestataires de services financiers peuvent concevoir des services financiers numériques qui répondent aux besoins des entreprises dirigées par des femmes, ce qui peut réduire les coûts de gestion de trésorerie des entreprises. Si les femmes entrepreneurs percevaient des paiements numériques de la part de leurs clients et recouraient elles-mêmes aux paiements numériques pour régler leurs fournisseurs, elles pourraient utiliser l'historique de ces transactions pour faire la preuve de leur solvabilité, ce qui les aiderait à obtenir des prêts. Parallèlement aux services, il est nécessaire de mettre en place des programmes éducatifs sur la manière d'utiliser au mieux les services, afin que les femmes entrepreneurs puissent facilement passer du paiement en espèces au paiement numérique, et d'obtenir également une couverture d'assurance accessible à toutes pour leur permettre de garantir la solidité de leur entreprise.





AUGMENTER LA DIVERSITÉ DES INVESTISSEURS ET LE NOMBRE DE FEMMES INVESTISSEURS : Ce point est essentiel pour débloquer de nouveaux capitaux, soutenir des entrepreneurs plus diversifiés et donner des possibilités financières aux entreprises détenues par des femmes.

Les institutions financières peuvent s'orienter sur les Principes d'autonomisation des femmes pour renforcer la participation des femmes, leur leadership et leur expertise dans l'industrie financière en tant qu'investisseurs. Le renforcement de l'éducation sur l'investissement par la formation et la présentation de modèles tout en démystifiant l'image de l'investisseur est de nature à renforcer le rôle des femmes en tant qu'investisseurs.

Les recherches indiquent que les possibilités d'investissement proviennent souvent des réseaux existants³⁰. Ainsi, les femmes entrepreneurs ont plus de chances d'obtenir un investissement lorsqu'une femme investisseur est impliquée³¹. Par conséquent, en augmentant le nombre de femmes investisseurs privés, les femmes entrepreneurs auront de meilleures chances d'obtenir des financements privés.

Le secteur privé peut financer de nouvelles entreprises dirigées par des femmes, organiser des ateliers en personne ou virtuels qui permettent d'acquérir des connaissances financières, et donner aux femmes la possibilité de s'adresser à des investisseurs, mais aussi d'investir elles-mêmes dans les entreprises de leurs homologues. Par la sensibilisation, l'éducation et l'échange à l'échelle communautaire, le secteur privé peut augmenter le nombre d'investisseurs féminins pour débloquer de nouveaux capitaux, soutenir une plus grande diversité d'entrepreneurs et distribuer les richesses.

ÉLIMINER LES OBSTACLES AU FINANCEMENT : Donner aux femmes entrepreneurs une plus grande chance de s'épanouir.

Le secteur privé peut approfondir la collaboration avec les réseaux du secteur public et de la société civile pour développer des solutions financières solides. Le secteur privé peut accorder des prêts ou des subventions et explorer les possibilités de travailler avec des entreprises, des prêteurs à long-terme et des institutions financières pour proposer un produit de capital combiné.

Le financement est souvent lié à l'innovation et souvent considéré comme devant être basé sur la science, la technologie, l'ingénierie ou les mathématiques, ce qui limite, par exemple, les possibilités pour les femmes entrepreneurs dans les domaines créatifs. L'élargissement des définitions de l'innovation de manière à inclure l'entrepreneuriat basé sur la science, la technologie, l'ingénierie ou les mathématiques permettra d'accroître les possibilités de financement pour un plus grand nombre de femmes entrepreneurs.





LA SENSIBILISATION EN ACTION



- Examinez les politiques d'égalité des genres de votre entreprise et défendez les Principes d'autonomisation en interne, en échangeant avec la direction et les ressources humaines ;
- Rejoignez les campagnes de soutien en faveur de l'émancipation économique des femmes, amplifiez les messages et signalez votre compte de réseaux sociaux par le tag « Principes d'autonomisation des femmes » dans le cadre de vos activités de sensibilisation ;
- Participez aux événements « rencontres avec l'acheteur » et interentreprises pour les femmes chefs d'entreprise afin de partager vos connaissances sur votre processus d'achat ;
- Engagez-vous dans des initiatives communautaires pour soutenir les femmes entrepreneurs et fournissez-vous auprès d'entreprises détenues et dirigées par des femmes ;
- Travaillez avec des organisations de la société civile pour proposer des services de mentorat, de formation et de perfectionnement des compétences à l'intention des femmes entrepreneurs ;
- Créez un environnement favorable aux femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat basé sur la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM), et de l'entrepreneuriat basé sur la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et les Arts (STIMA) en utilisant les Principes d'autonomisation des femmes comme cadre général pour soutenir les femmes sur le lieu de travail ;
- Examinez dans quelle mesure vos produits et services peuvent être nécessaires aux femmes chefs d'entreprise et cherchez à vous assurer qu'elles y ont suffisamment accès (par exemple, par l'intermédiaire des produits financiers).



SOCIÉTÉ CIVILE

Universités (enseignants, professeurs, membres du monde universitaire) • Groupes d'activistes • Clubs caritatifs (sportifs, sociaux, entre autres) • Fondations communautaires • Organisations communautaires • Organisations de consommateurs • Associations de femmes d'affaires • Fondations coopératives • Organisations non gouvernementales • Groupes de soutien • Organisations à but non lucratif • Organisations bénévoles privées • Organisations religieuses • Organisations de mouvements sociaux • Associations de volontaires



RECOMMANDATIONS POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

UNE COLLABORATION RENFORCÉE ENTRE LES PARTIES PRENANTES : La société civile est particulièrement bien placée pour favoriser la collaboration entre les groupes de parties prenantes de différents secteurs et de diverses régions, ainsi qu'entre les secteurs public et privé.

Une collaboration accrue entre les universités, les associations d'entreprises et d'autres acteurs de la société civile peut favoriser la réorientation des politiques grâce à l'utilisation d'informations fondées sur la recherche et basées sur des faits. Elle peut également améliorer le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'émancipation économique des femmes, en examinant la notion d'entrepreneuriat, involontairement (re)produite et largement partagée, dominée par les hommes.

Une collaboration accrue permet également aux réseaux de la société civile de soutenir l'accès des femmes au parrainage et de mettre en relation les entreprises nouvelles avec les femmes qui réussissent en tant qu'entrepreneurs et chefs d'entreprise. La société civile peut travailler auprès de l'ensemble des groupes de parties prenantes pour développer une cartographie complète des acteurs locaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Cela permet non seulement de recenser les parties prenantes existantes, mais aussi de comprendre les interactions entre celles-ci.

La société civile peut développer des campagnes innovantes pour unifier l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin et favoriser le changement en mettant en avant les modèles féminins, en exigeant des innovations respectueuses de l'égalité entre les genres, en bouleversant les anciennes attitudes et les stéréotypes concernant l'entrepreneuriat féminin et les secteurs traditionnellement victimes de discrimination fondée sur le genre.

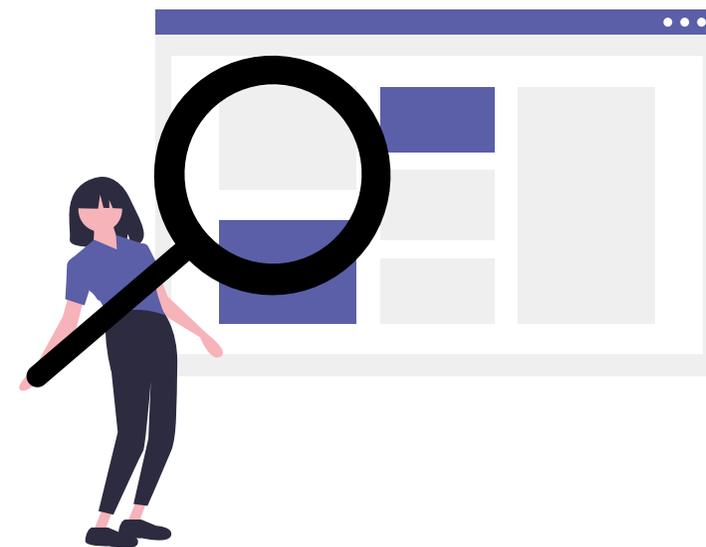


L'ACCÈS AUX MARCHÉS

RENFORCER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT INCLUSIVES : Créer et défendre un plus grand nombre de possibilités d'achat, au niveau national et international.

Les réseaux d'entreprises et de professionnels, en particulier les associations de femmes d'affaires, sont essentiels pour l'échange d'informations et le parrainage des entreprises de femmes et des femmes entrepreneurs. En se fournissant en biens et services locaux auprès des femmes entrepreneurs, la société civile peut jouer un rôle clé dans la création de chaînes de valeur inclusives. Les réseaux de la société civile peuvent tirer parti des plateformes existantes et créer de nouveaux marchés réels ou virtuels au sein de leurs associations, permettant aux femmes de se soutenir mutuellement par la vente de produits et de services.

Les réseaux disponibles pour les femmes ont tendance à être limités et, par conséquent, les possibilités commerciales le sont également. Les organisations de la société civile peuvent promouvoir des solutions à court et à long terme pour un avenir plus résilient en faisant pression en faveur de politiques commerciales et d'achat tenant davantage compte de la problématique femmes-hommes. La société civile peut promouvoir les partenariats, la collaboration et la promotion réciproque entre les femmes entrepreneurs pour assurer leur solidarité et entraîner un effet multiplicateur.





L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX COMPÉTENCES ET AUX CONNAISSANCES

FOURNIR DES OUTILS PÉDAGOGIQUES : Offrir des formations et du matériel éducatif sur l'entrepreneuriat axés sur les femmes.

Les réseaux de la société civile peuvent :

- Élaborer un contenu et des programmes d'études sur l'entrepreneuriat soucieux de l'égalité des genres afin d'encourager davantage de femmes à devenir entrepreneurs ;
- Proposer des formations sur le commerce électronique, les brevets, les marques et les licences ;
- Développer et promouvoir des programmes d'enseignement en matière financière, afin d'améliorer les connaissances des femmes, leurs compétences, leur confiance et leur capacité à entreprendre ;
- Atteindre les femmes sur toutes les plateformes de médias sociaux afin de dispenser des formations à tous les niveaux sur les technologies avancées et émergentes (telles que l'analyse de données, l'intelligence artificielle, Internet, la chaîne de blocs, la réalité augmentée, entre autres) ;
- Utiliser les histoires de femmes qui ont réussi dans des vidéos visant à en inspirer d'autres ;
- Organiser des cours accélérés pour les entrepreneurs qui s'installent et pour ceux qui sont déjà établis ;
- Encourager les milieux de l'éducation et de la formation à encadrer et à fournir des services de « consultation » à destination des femmes entrepreneurs (par exemple, les écoles de commerce et les centres de petites et moyennes entreprises fournissant des conseils à ces entreprises au moyen de programmes ciblés).





AMPLIFIER ET AMÉLIORER LA FORMATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES : Aider à relier les associations de femmes d'affaires et leurs membres aux marchés, à la finance, aux connaissances et aux meilleures pratiques, aux possibilités et aux technologies.

La société civile peut contribuer à *déterminer* les besoins numériques réels des femmes entrepreneurs, à créer des pratiques transparentes de partage de l'information, à construire des centres d'information centralisés et à dialoguer avec les femmes fondatrices pour s'assurer que celles qui en ont le plus besoin

puissent accéder aux services fournis. La société civile peut mettre en relation les personnes qui ont besoin d'un soutien avec des institutions ou des entrepreneurs qui possèdent les connaissances et le savoir-faire nécessaires.

RENFORCER LES COMPÉTENCES : Les réseaux de la société civile soutiennent les femmes entrepreneurs lorsque celles-ci intègrent les marchés mondiaux.

La société civile peut offrir des services internationalisés et veiller à ce que les entreprises dirigées par des femmes soient prêtes à exporter et capables d'être compétitives sur les marchés internationaux. Il s'agit notamment d'encourager les femmes entrepreneurs à s'engager dans les chaînes de valeur mondiales en leur fournissant une assistance et en les orientant vers des initiatives pertinentes. En outre, les réseaux

de la société civile peuvent veiller à ce que l'éducation sur les chaînes d'approvisionnement et les achats soit intégrée dans les programmes de formation des petites entreprises. Il est également essentiel de créer des réseaux permettant de s'internationaliser et d'aider les femmes entrepreneurs à accéder à tous les marchés du globe et à vendre leurs produits dans le monde entier.





L'ACCÈS AU FINANCEMENT

FOURNIR DES INSTRUMENTS FINANCIERS INNOVANTS : Les réseaux de la société civile soutiennent les entreprises dirigées par des femmes en collaborant avec les institutions financières.

Les femmes et les hommes ont tendance à supporter et à gérer les risques différemment lorsqu'ils financent leurs entreprises, et les possibilités de recueillir des informations, d'assister à des événements de présentation et d'accéder à des produits de prêt ne correspondent pas souvent aux besoins des femmes. Les organisations de la société civile peuvent s'associer aux institutions financières pour concevoir des initiatives spécifiquement adaptées aux femmes entrepreneurs, telles que l'endettement, les fonds propres et les subventions, afin d'envisager des programmes correspondant à leur besoins.

La société civile peut soutenir de nouveaux moyens de financement qui simplifient l'accès au capital, à l'éducation et à la communauté pour les femmes entrepreneurs, parmi lesquels :

- Des capitaux pour les start-up (micro-subventions et financement participatif basé sur des récompenses) ;
- Des capitaux pour les entreprises en phase de développement et de croissance (prêts, fonds propres et financement participatif de fonds propres) ;
- La création d'un groupe de bailleurs de fonds et d'investisseurs divers (accrédités ou non).

Les réseaux de la société civile peuvent intervenir en faveur de moyens de financement alternatifs et de plateformes d'investissement. Dans de nombreux pays, des réglementations améliorées facilitent les possibilités de créer des moyens de financement démocratisés et plus durables qui simplifient l'accès au capital, à l'éducation et au renforcement des communautés. Ces efforts sont plus importants lorsqu'ils sont liés à la politique publique.



LA SENSIBILISATION EN ACTION



- Faites du bénévolat auprès d'organisations non gouvernementales locales qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin ;
- Organisez des échanges au sein de votre entourage sur la manière de renforcer l'autonomie des femmes entrepreneurs dans la communauté ; Faites participer différents acteurs de votre communauté, par exemple les banques locales, les autorités locales, les femmes entrepreneurs et les entreprises dirigées par des femmes ;
- Créez des podcasts ou des blogs en ligne sur des femmes entrepreneurs de divers horizons pour mettre en avant celles qui ont réussi ;
- Écrivez à vos instances locales pour les sensibiliser sur l'importance de l'entrepreneuriat féminin.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

CANADA

- [Un plan de relance économique féministe pour le Canada](#)
- [Assessing the Impact of Trade Agreements on Gender Equality: Canada-EU CETA](#)
- [Rapport de Beacon Women : Les femmes entrepreneures et l'innovation \(version française\)](#)
- [Projets spéciaux de l'Université de Carleton](#)
- [Digital Main St.](#)
- [Falling Through The Cracks: COVID-19 Survey of Underrepresented Founders](#)
- [Federal aid package won't save small businesses from COVID-19 fallout](#)
- [FrontFundr](#)
- [Future Capital](#)
- [Gender-Smart Entrepreneurship Education & Training Plus GEET+](#)

- [Primer on the Gendered Impacts of COVID-19](#)
- [Initiative Femmes de la Banque Scotia](#)
- [SheBoot](#)
- [Strengthening Ecosystem Supports for Women Entrepreneurs](#)
- [The Impact of COVID-19 on Women Entrepreneurs](#)
- [L'état de l'entrepreneuriat féminin au Canada 2020](#)
- [Vancity Unity Women Entrepreneurs Program](#)
- [Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat](#)
- [Women's Enterprise Organizations of Canada](#)
- [Women Entrepreneurship Research Exchange](#)
- [W Venture](#)

EUROPE

- [Enterprise Europe Network](#)
- [Care & Industry together against CORONA](#)
- [FMO: Société néerlandaise de financement du développement](#)
- [How a Gender Smart Strategy Can Boost Your Growth and Returns](#)
- [Increase in funding for game-changing green innovation and woman-led companies](#)
- [Level20](#)
- [New Financial](#)
- [WA4E - Women Business Angels for Europe's Entrepreneurs](#)
- [WE Gate Success Stories](#)
- [Women Entrepreneurship Platform](#)
- [Women in Digital Scoreboard](#)
- [Why are women entrepreneurs missing out on funding? Reflections and considerations - Executive summary](#)

ÉCHELLE MONDIALE / MULTI-RÉGIONALE

- [Accelerating affordable smartphone ownership in emerging markets](#)
- [Évaluation du développement de l'entrepreneuriat féminin](#)
- [COVID-19 et égalité des sexes : Un appel à l'action pour le secteur privé](#)
- [Le COVID-19 et la violence contre les femmes et les filles : lutter contre la pandémie de l'ombre](#)
- [DreamBuilder](#)
- [EQUALS Global Partnership](#)
- [Equality Means Business: Using Our Principles as a Multiplier for Action and Progress](#)
- [Enabling ecosystem for WED](#)
- [Family-Friendly Policies and Other Good Workplace Practices in the Context of COVID-19: Key Steps Employers Can Take](#)
- [Global Entrepreneurship Model 2018 / 2019 Women's Entrepreneurship Report](#)
- [Gender Avenger](#)
- [Gender equality in the world of work: Towards a transformative and measurable agenda for more equal societies](#)
- [Global Entrepreneurship Monitor](#)
- [Base de données Global Findex 2017](#)
- [Global Supplier Trade Finance](#)
- [Google AI Tools](#)
- [Guidance Note 4: Integrating gender equality in monitoring and evaluation](#)
- [Rapport du Partenariat mondial du G20 pour l'inclusion financière « Advancing Women's Digital Financial Inclusion »](#)
- [AI Fairness 360](#)
- [Convention \(n° 190\) de l'OIT sur la violence et le harcèlement, 2019 : 12 contributions possibles à la crise du COVID-19 et à la reprise](#)
- [OIT- Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin](#)
- [L'innovation, l'esprit d'entreprendre et le futur : Journée internationale des femmes 2020 - Résumé et rapport de recherche](#)
- [Maternity and Paternity at Work: Law and practice across the world](#)
- [Notes from the AI frontier: Tackling bias in AI \(and in humans\)](#)
- [Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes](#)
- [Rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique](#)
- [The Better Entrepreneurship Policy Tool](#)
- [L'économie des soins](#)
- [The COVID-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work](#)
- [The Failure Institute](#)
- [The Procurement Initiative](#)
- [The Women's Empowerment Principles Gender Gap Analysis Tool](#)

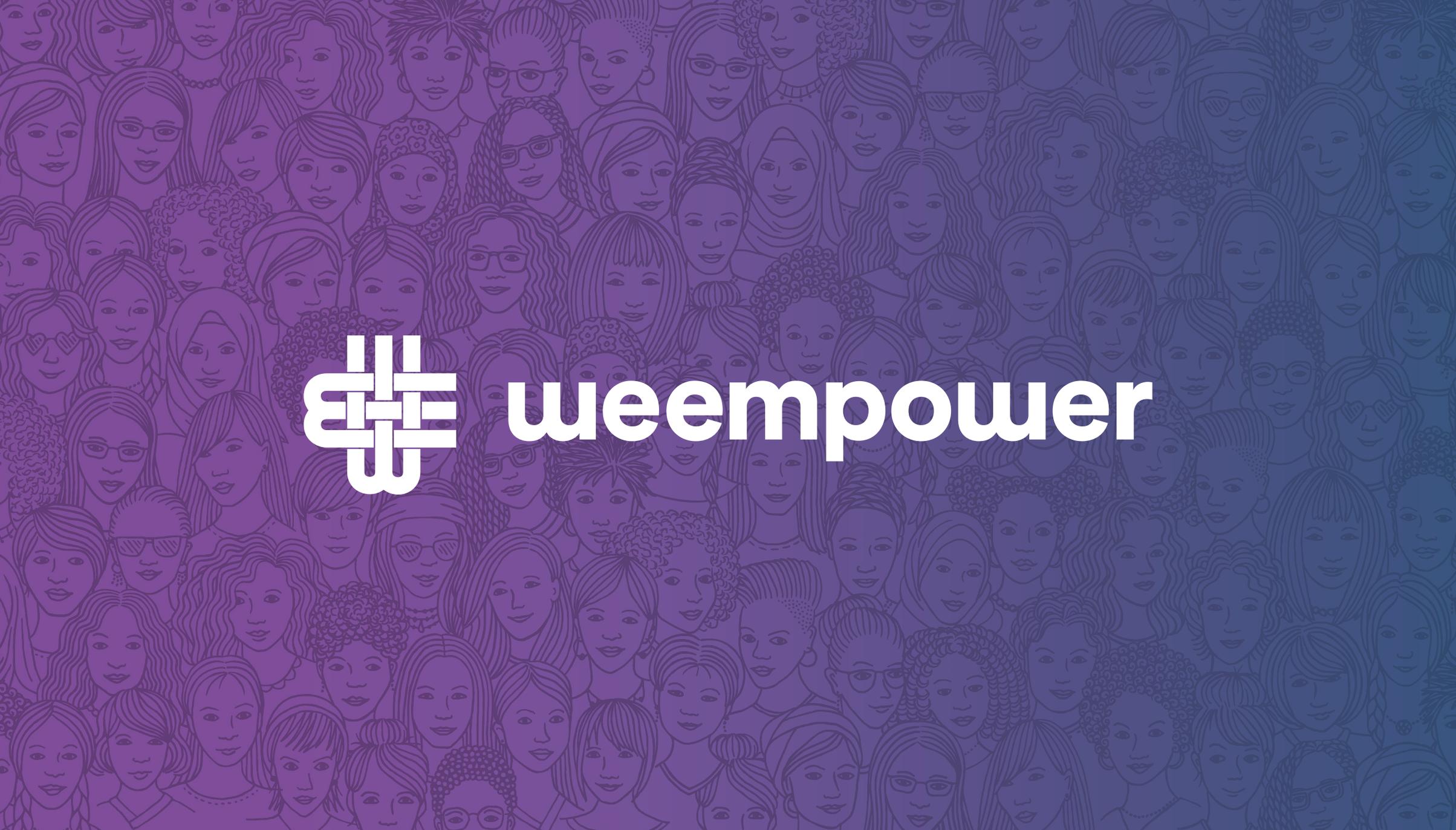
ÉTATS-UNIS

- [Two ways to make the COVID-19 recovery more inclusive for women](#)
- [Groupe de travail du Secrétaire général de l'ONU sur le financement numérique des objectifs de développement durable](#)
- [WEConnect](#)
- [WE EMPOWER](#)
- [OCDE, « Les femmes au cœur de la lutte contre le COVID-19 », 2020 ; 4](#)
- [Women, Business and the Law](#)
- [Women enterprise policy and COVID-19: Towards a gender sensitive response](#)
- [Principes d'autonomisation des femmes](#)
- [Développement de l'entrepreneuriat féminin](#)
- [Women's Entrepreneurship Self-Check](#)
- [Femmes d'affaires et femmes cadres : Enquête mondiale sur les entreprises](#)
- [Base de données et enquête sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale](#)
- [Women in Venture Report 2019](#)
- [Algorithmic bias detection and mitigation: Best practices and policies to reduce consumer harms](#)
- [Annual Survey of Entrepreneurs: An Introduction](#)
- [Bias-Busting Algorithms: Can AI Help VCs Diversify Their Deals? Catalyzing Change in Equity Investing: Disrupting Models for Financing Women's Entrepreneurship](#)
- [Creating Inclusive High-Tech Incubators and Accelerators: Strategies to Increase Participation Rates of Women and Minority Entrepreneurs.](#)
- [Crowdfunding as a Capital Source for Women Entrepreneurs](#)
- [Ellevest](#)
- [Get Werkin](#)
- [IGNITE : Creating an Innovation Ecosystem that Works for Women](#)
- [Mitigating Bias in Artificial Intelligence An Equity Fluent Leadership Playbook](#)
- [PEW Research Center](#)
- [Tech Rebalanced](#)



NOTES DE FIN DE DOCUMENT

1. L'équipe du programme WE EMPOWER - G7, « COVID-19 and Gender Equality: A Call to Action for the Private Sector », 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://www.empowerwomen.org/fr/resources/documents/2020/04/covid-19-and-gender-equality-a-call-to-action-for-the-private-sector?lang=en>
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Commission européenne, « Statistical Data on Women Entrepreneurs in Europe », 2014. Disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/growth/content/study-statistical-data-women-entrepreneurs-europe-0_fr
5. Ibid.
6. Global Entrepreneurship Monitor, « How GEM Defines Entrepreneurship » (non daté). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gemconsortium.org/wiki/1149>
7. Nadim Ahmad et Anders Hoffman, « A Framework for Addressing and Measuring Entrepreneurship » (2007, OCDE). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/sdd/business-stats/39629644.pdf>
8. Centre du commerce international, « Technical Note: Definitions for Women's Businesses » (non daté).
9. Ibid.
10. W20, « W20 Japan 2019 » (2019), disponible à l'adresse suivante : https://w20japan.org/pdf/W20_MoA.pdf
11. Équipe du programme WE EMPOWER - G7, « Call to Action for G7 Stakeholders », 2020, disponible à l'adresse suivante : www.empowerwomen.org/en/resources/documents/2020/07/call-to-action-for-g7-stakeholders. Voir également : www.weeps.org/resource-category/covid-19-resources
12. Jessica Woodroffe, Emily Esplen et Sharon Smee, « Women's Rights Advocacy Toolkit », *Womankind Worldwide*, (octobre 2011) disponible sur à l'adresse suivante : <https://www.womankind.org.uk/docs/default-source/resources/briefings/sections-1-and-2.pdf?sfvrsn=4>
13. Ibid.
14. Ibid.
15. Gouvernement du Canada, « Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat » (2020), disponible à l'adresse suivante : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/107.nsf/fra/accueil>
16. Ibid.
17. Gouvernement d'Irlande, « Enterprise Ireland 2020 Action Plan for Women Business » (2020), disponible à l'adresse suivante : <https://www.enterpriseireland.com/en/Publications/Reports-Published-Strategies/Action-Plan-for-Women-in-Business.pdf>
18. Agence pour la croissance économique et régionale - Tillväxtverket, « Women 's Entrepreneurship in Sweden » (2009), disponible à l'adresse suivante : http://tillvaxtverket.eprint.se/System/TemplateView.aspx?p=E-View&id=ed2d7a32395249eeb_20831bed9f2b65a&q=women-%27s%20entrepreneurship
19. Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, « Directive 2010/41/UE du Parlement européen et du Conseil », Journal officiel de l'Union européenne (2010), disponible à l'adresse suivante : <https://eur-lex.europa.eu/LexUri%20Serv/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:180:0001:0006:FR:PDF>
20. ONU Femmes, « L'achat sensible au genre » (non daté). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/fr/about-us/procurement/gender-responsive-procurement>
21. Keric Chin, « The Power of Procurement: How to Source from Women Owned Businesses: Corporate Guide to Gender-Responsive Procurement » (2017, ONU Femmes). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2017/the-power-of-procurement-how-to-source-from-women-owned-businesses-en.pdf?la=en&vs=237>
22. Ibid.
23. Centre du commerce international, « Empowering Women through Public Procurement » (2014). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/Women%20procurement%20guide-final-web.pdf>
24. Autorité de régulation des marchés publics, « Seize Opportunities Created by Procurement Law, Women Challenged" (non daté). Disponible à l'adresse suivante : <https://ppra.go.tz/index.php/news-archive/562-seize-opportunities-created-by-procurement-law-women-challenged>
25. Business in South Africa, « BEE » (non daté). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.businessinsa.com/bee/>
26. Ibid.
27. Ibid.
28. Katie Dallas, « 2017: The Year Global Citizens Overrode Isolationism to Fight Poverty » (2017). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.globalcitizen.org/fr/content/2017-the-year-global-citizens-overrode-isolationism/>
29. Ibid.
30. Lauren Robinson, « Why venture capital firms need more women partners and entrepreneurs » *The Globe and Mail*, 12 septembre 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.theglobeandmail.com/business/careers/leadership/article-why-venture-capital-firms-need-more-women-partners-and-entrepreneurs/>
31. Ibid.



weempower